



**GESTIONNAIRE
D'UNE
ENTREPRISE
ARTISANALE
DU BÂTIMENT
GEAB**

Décembre 2018





VOUS ASSISTEZ LE CHEF D'ENTREPRISE DANS LA GESTION QUOTIDIENNE DE SON ENTREPRISE : LE GEAB EST FAIT POUR VOUS !

Gérer une entreprise aux côtés du chef d'entreprise, ça ne s'improvise pas. Avec la formation GEAB :

- **Je participe à l'amélioration de la gestion courante de l'entreprise**
- **J'accompagne le chef d'entreprise dans sa stratégie avec des outils de gestion appropriés**
- **Je dispose de tous les éléments pour échanger plus efficacement avec les interlocuteurs de l'entreprise (banquiers, experts-comptables...)**
- **Je m'enrichis de l'expérience des autres gestionnaires**

POURQUOI ATTENDRE ? VOUS AUSSI, FORMEZ-VOUS

■ Organiser l'entreprise

Pour optimiser la gestion de votre entreprise, vous devez être en capacité de l'organiser administrativement par la mise en place de procédures et de respecter les obligations légales grâce à des outils de gestion adaptés : PV de réception de chantier, formalisation des CGV, conformité des factures et devis à la réglementation, gestion des différents contrats (contrat de travail, contrat de sous-traitance...)...

■ Être visible et communiquer

Pour améliorer la visibilité de votre entreprise sur le marché et mettre en valeur ses prestations auprès des clients et des prospects, vous pourrez construire un plan d'actions commerciales en lien avec le chef d'entreprise et lui proposer des outils de communication adaptés aux besoins de l'entreprise (plaquettes commerciales, press-book, site web, réseaux sociaux...).

■ Gagner en crédibilité

Soyez plus à l'aise dans vos échanges ! Gagnez en assurance en orientant les choix de l'entreprise auprès de l'expert-comptable (décision sur une durée d'amortissement de matériel, affectation des postes en comptabilité...), et disposez des clés pour comprendre les enjeux dans vos échanges avec les banquiers, les assurances...

■ Faciliter la prise de décision du chef d'entreprise

Mettez en place des tableaux de bord de gestion pour analyser la situation financière de l'entreprise et préparer les investissements de demain. Accompagnez le chef d'entreprise par le calcul du coût de revient, du taux horaire ou encore du prix de vente...



GARDEZ UNE LONGUEUR D'AVANCE AVEC LA CAPEB

PAROLE DE STAGIAIRES

“Je gère mieux mon quotidien

Je donne un cadre à mon travail quotidien, je sécurise mes pratiques et j'aide l'entreprise à se mettre en conformité.

“Je suis légitime dans mon poste

J'assure la fonction support au chef d'entreprise. J'échange de manière professionnelle. Je valide mes compétences en me formant.

“Je sais que je ne suis plus seul(e)

J'échange des astuces avec des professionnels exerçant les mêmes activités que moi, je sors de ma bulle et m'enrichis des témoignages des autres.

“Je bénéficie d'une « boîte à outils »

Je crée ce dont j'ai besoin pour mon activité dans l'entreprise, pas de superflu, que des outils pratiques et opérationnels.

“Murielle P. - Entreprise de menuiserie

Moi qui ne suis pas issue du bâtiment, je n'ai eu aucune difficulté à mettre en place dans notre menuiserie tout ce que j'ai appris en formation. C'est un formidable soutien en comptabilité et dans notre relation avec le comptable, notamment pour comprendre son discours, souvent très technique. Le groupe apporte aussi beaucoup dans les échanges d'expériences avec les autres stagiaires qui ont toutes, comme moi, une fonction administrative dans leur entreprise.

“Audrey J. - Travaux d'installation électrique

Avant de faire le GEAB, j'avançais à l'aveugle dans la gestion administrative de l'entreprise. Ça a permis un grand bond en avant pour l'entreprise avec plus de solidité et de confiance. C'est une formation globale qui se fonde parfaitement dans notre rythme de travail. Je regrette de ne pas l'avoir faite plus tôt.

LES ATOUTS DU GEAB

- Un parcours de formation certifiant de niveau Bac, près de chez vous
- Un calendrier adapté défini en amont avec l'organisme de formation (environ 60 jours de formation sur 2 ans)
- Une approche pédagogique « non scolaire », basée sur les données et les documents de votre entreprise qui permet une mise en application directe dans l'entreprise
- Un diagnostic partagé associé à la réalisation d'un dossier d'entreprise et d'un plan d'actions sur les domaines abordés en formation (gestion financière, communication, gestion administrative...)
- Une prise en charge des coûts pédagogiques par les fonds de la formation (Compte Personnel de Formation, ...) des salaires et des frais annexes en fonction du statut

**Une opportunité de valider par blocs de compétences
c'est-à-dire de suivre un bloc ou plusieurs blocs de compétences du GEAB.**

Suivi et production des données comptables, économiques et financières d'une entreprise artisanale du bâtiment

Accueil des clients et partenaires et préparation d'outils de communication dans une entreprise artisanale du bâtiment

Préparation de documents professionnels et organisation de l'accès à l'information dans une entreprise artisanale du bâtiment

Gestion des ressources humaines dans une entreprise artisanale du bâtiment

Le savez-vous ?

Vous disposez d'expérience en lien avec le titre GEAB, vous pouvez prétendre à une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Pour en savoir plus : www.batiprovae.fr

**La CAPEB assure un service de proximité
dans votre département.**

Agissez dès maintenant, contactez votre CAPEB.



Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
2, rue Béranger - 75140 Paris Cedex 03 - Tél. : 01 53 60 50 00 - Fax : 01 45 82 49 10
Mail : capeb@capeb.fr - www.capeb.fr / www.artisans-du-batiment.com